



## COVID-19 ET BITD : LE RÔLE CONTRACYCLIQUE JOUÉ PAR LES ACTIVITÉS MILITAIRES DANS LA CRISE ÉCONOMIQUE

Depuis mars 2020, la crise sanitaire liée au coronavirus a des répercussions économiques majeures ; le PIB a chuté de 8 % en 2020. Ce contexte impacte les entreprises de la BITD<sup>(1)</sup>. La baisse de leurs plans de charge a surtout concerné leur activité sur les marchés civils, notamment dans l'aéronautique. Sur les marchés militaires, la situation est différente car la demande s'est maintenue. Ces constats s'appuient d'une part sur l'analyse des intentions en matière de créations/suppressions des emplois dans les entreprises concernées et, d'autre part, sur l'analyse de l'évolution de leurs résultats financiers. Ils s'expliquent par l'intervention de l'État dès juin 2020 avec « le plan aéronautique » spécifiquement destinée à soutenir la filière aéronautique, civile et militaire, et à accélérer la transition vers une aviation civile décarbonée.

### UNE CONJONCTURE NÉGATIVE

Le suivi des annonces sur l'emploi et l'investissement des entreprises montre l'impact négatif de la crise de la Covid-19 (cf. **Encadré**). Les annonces de suppressions d'emplois dans les entreprises manufacturières dans leur ensemble (celles de la BITD et les autres), touchent plus d'entreprises qu'avant la crise (on passe à 301 entreprises en 2020, contre moins de 250 sur une année hors covid) (**Figure 1**). En parallèle, moins d'entreprises créent des emplois (on tombe à 511 contre plus de 700 durant une année hors Covid). Concernant spécifiquement la BITD, deux éléments ressortent sur les cinq dernières années.

- Relativement au reste de l'industrie manufacturière et sur des années hors Covid (2017,2018,2019), la BITD est davantage citée<sup>(2)</sup> pour des annonces de créations que pour des suppressions d'emplois (7 % à 8 % des entreprises qui annoncent des créations appartiennent à la BITD et seulement 4 % pour les annonces de suppressions). Sur ces années, la BITD témoigne d'un dynamisme positif.
- En revanche, les années covid (2020 et 2021) montrent la sur-représentation de la BITD dans le nombre des entreprises annonçant des suppressions d'emplois (17 % et 14 %). Néanmoins, ce chiffre en augmentation ne doit pas masquer que, dans son ensemble, la BITD est peu touchée. Sur les 1 415 sociétés qu'elle compte, ce sont seulement 51 sociétés en 2020 et 10 durant les premiers mois de 2021 qui ont l'intention de supprimer des emplois.

Si cette crise ne touche qu'une petite partie de la BITD, le nombre d'emplois en jeu est important. Au vu de ces annonces, la BITD est responsable de 34 % des suppressions d'emplois annoncées dans l'industrie manufacturière en 2020 alors qu'en année normale (2017 à 2019) la moyenne est à 9 % (**Figure 2**).

#### Sylvain MOURA

Adjoint au Secrétaire Général  
de L'Observatoire Économique de la Défense

#### Antoine LACOMBE

Stagiaire à L'Observatoire Économique de la  
Défense

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

[daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr)

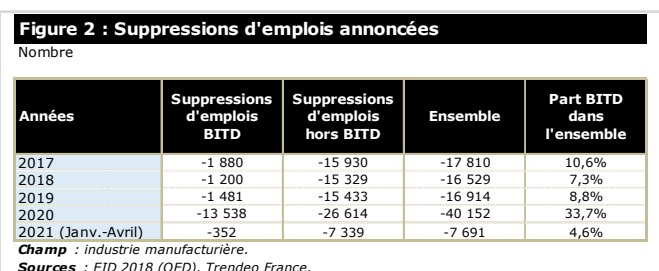
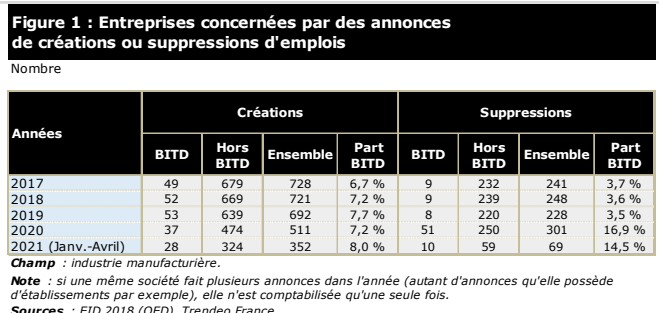
Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

**Internet :**  
[www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga)

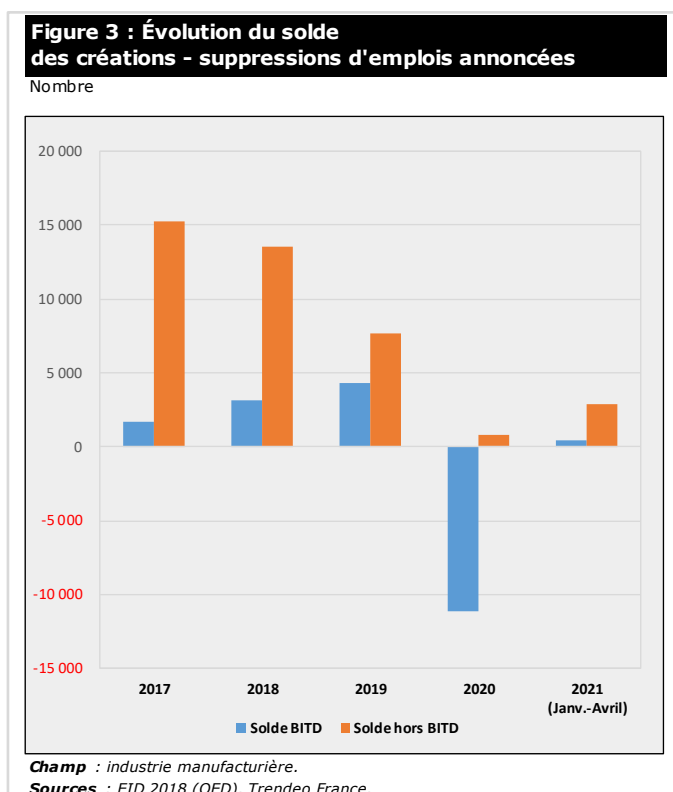
**Intranet :**  
[www.sga.defense.gouv.fr](http://www.sga.defense.gouv.fr)

(1) Base Industrielle et Technologique de Défense.

(2) Veille presse sur plus de 4 000 sources (Trendeo).



Ainsi, le solde entre les créations et les suppressions d'emplois devient négatif en 2020 pour la BITD. Cela n'est pas le cas pour le reste de l'industrie manufacturière (**Figure 3**).



Comme les entreprises de la BITD produisent pour des marchés militaires mais aussi civils, la question est alors de savoir si le ralentissement observé touche ces deux marchés de la même façon.

## MARCHÉS MILITAIRES VERSUS MARCHÉS CIVILS

Les entreprises très dépendantes de l'activité militaire (celles dont le chiffre d'affaires dépend pour au moins 50 % des marchés militaires, par opposition à celles peu dépendantes aux marchés militaires c'est-à-dire qui réalisent moins de 50 % de leur chiffre d'affaires sur les marchés militaires) sont peu nombreuses dans la BITD (13 % du nombre des entreprises). Pourtant, elles pèsent dans la dynamique des annonces relatives à l'emploi (**Figure 4**). Entre 2017 et 2021, leur part dans les créations d'emplois progresse (de 18 % à 42 %). En 2020, un pic à 56 % est observé. Du côté des suppressions d'emplois annoncées, les entreprises très dépendantes de la demande militaire ne sont responsables que de 0 % à 2 % des emplois annoncés supprimés dans la BITD. D'ailleurs en 2020, le solde des créations et suppressions d'emplois annoncées est positif pour les entreprises de la BITD fortement dépendantes aux marchés militaires (+1 204), alors qu'il est négatif pour les entreprises moins dépendantes (-12 369).

**Figure 4 : Des annonces différentes selon le degré d'insertion dans les marchés militaires des entreprises de la BITD**

Années	Part des créations d'emplois annoncées imputables aux...			Part des suppressions d'emplois annoncées imputables aux...		
	entreprises dont le CA militaire < 50 %	entreprises dont le CA militaire >= 50 %	Ensemble	entreprises dont le CA militaire < 50 %	entreprises dont le CA militaire >= 50 %	Ensemble
	2017	82 %	18 %	100 %	100 %	0 %
2018	72 %	28 %	100 %	86 %	14 %	100 %
2019	69 %	31 %	100 %	98 %	2 %	100 %
2020	44 %	56 %	100 %	99 %	1 %	100 %
2021 (Janv.-Avril)	58 %	42 %	100 %	100 %	0 %	100 %

Champ : Industrie manufacturière.

Sources : EID 2018 (OED), Trendeo France.

Les marchés militaires jouent donc un rôle contracyclique vis-à-vis de la crise. Cela s'explique par l'augmentation des dépenses militaires observée à-travers le monde. Pour les pays de l'OTAN, elles croissent de +4,7 % entre 2019 et 2021. En France, le budget militaire progresse depuis 2017 (+21 %), puis entre 2020 et 2021 les dépenses consacrées aux équipements augmenteront de +1,4 Mds € (site internet du ministère des Armées). De plus, le ministère des Armées prend part aux mesures de soutien au secteur aéronautique en alimentant le plan de charge des entreprises grâce à des commandes anticipées d'avions, d'hélicoptères et de drones militaires (le projet de loi de finances 2021 prévoit 3 avions A330 destinés à être convertis en MRTT Phénix, 8 hélicoptères Caracal, 1 avion léger de surveillance, 1 système de drone aérien et 10 systèmes de mini-drones Marine). Le montant total de ces commandes anticipées est de 832 M € (source : dossier de presse du plan aéronautique présenté par le gouvernement le 9 juin 2020). En parallèle, la Direction générale de l'armement a mis en place une Task Force « *Sauvegarde de la BITD* » afin de détecter les entreprises fragilisées par la crise. Les principales actions concernent les PME avec la facilitation à l'obtention de prêts (en lien avec BPI France), l'attribution de subventions de soutien à l'innovation (via RAPID notamment), le soutien à l'export ou encore la recapitalisation de PME via le fonds d'investissement dont le montant est doublé.

Finalement, cette contracyclité des marchés militaires s'observe au niveau des comptes des entreprises. Celles qui dépendent à plus de 50 % de l'activité militaire ont vu leur activité (mesurée par le chiffre d'affaires) mieux résister par rapport aux autres entreprises (Figure 5). Entre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires moyen estimé n'a baissé que de -10 % contre -22 % et -28 % pour les entreprises qui dépendent de façon moindre des marchés militaires. Pour ces dernières, le ralentissement de l'activité fait suite à deux années de hausse.

**Figure 5 : Évolution du chiffre d'affaires des entreprises de la BITD**

%, nombre

Sociétés de la BITD ayant...	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Nombre d'entreprises
un CA militaire inférieur à 20% du CA total	+4	+11	-28	188
un CA militaire compris entre [20%,50%[ du CA total	+2	+25	-22	48
un CA militaire supérieur ou égal à 50% du CA total	+1	+12	-10	34
<b>Ensemble</b>	<b>+3</b>	<b>+15</b>	<b>-23</b>	<b>270</b>

Unités légales.

Estimations.

Champ : industrie manufacturière.

Sources : EID 2018 (OED), Orbis (BVD), traitements OED.

Les résultats financiers s'en ressentent également. Le taux de profitabilité estimé (résultat net / chiffre d'affaires) reste positif pour les sociétés de la BITD très ancrées sur les marchés militaires (1,9 % en moyenne), contrairement aux autres (Figure 6). Ces dernières voient une profitabilité passer dans le négatif en 2020, alors que l'année 2019 montrait de bons résultats.

**Figure 6 : Évolution des taux de profitabilité des entreprises de la BITD**

%, nombre

Sociétés de la BITD ayant...	2017	2018	2019	2020	Nombre d'entreprises
un CA militaire inférieur à 20% du CA total	4,7	3,2	3,9	-0,9	188
un CA militaire compris entre [20%,50%[ du CA total	5,3	4,4	5,9	-0,5	48
un CA militaire supérieur ou égal à 50% du CA total	7,2	4,3	5,0	1,9	34*
<b>Ensemble</b>	<b>5,1</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>270</b>

Unités légales.

Taux de profitabilité : résultat net / chiffre d'affaires.

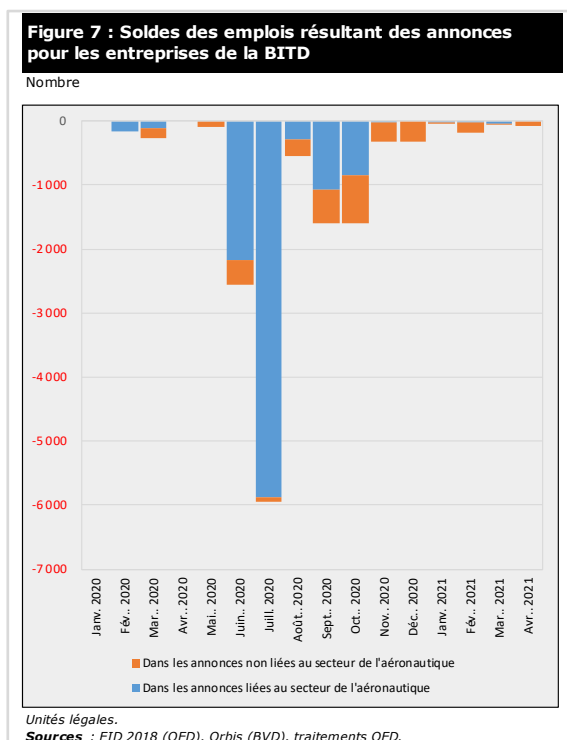
(\* ) une société qui présentait des variations extrêmes de bénéfices d'une année sur l'autre a été exclue de l'analyse.

Sources : EID 2018 (OED), Orbis (BVD), traitements OED.

## LES MARCHÉS DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE SOUFFRENT

La conjoncture sur les marchés de l'aéronautique civile est un facteur important dans l'explication de la dynamique des annonces liées à l'emploi. Les entreprises de la BITD ont été classées selon que leurs annonces étaient ou pas en lien avec les marchés aéronautiques. L'annonce est dite en lien avec l'aéronautique si l'entreprise appartient à ce secteur (information par son APE), si elle travaille pour ce secteur (source *Trendeo*), ou si le contenu de l'annonce concerne l'aéronautique (sources auteurs).

Une fois cette partition faite, il apparaît que les annonces négatives pour la BITD sont imputables à l'aéronautique, particulièrement à partir du premier déconfinement de juin 2020 (**Figure 7**). Toutes les mesures d'ajustement sont annoncées entre juin et octobre. Sur le plan de la dualité civile / militaire, ces mesures sont dues à l'aéronautique civile. Dans ce domaine, toutes les entreprises industrielles de la filière sont impactées par le ralentissement de la demande imputables aux compagnies aériennes en répercussion de la baisse voire de l'arrêt de leur activité du fait des mesures sanitaires et de la fermeture des frontières.



Aussi, les mesures de soutien spécifiques à la filière aéronautique sont un moyen d'enrayer les possibles suppressions d'emploi et de préparer l'avenir. En juin 2020, le gouvernement a lancé le plan de soutien à la filière aéronautique. Ce plan représente plus de 15 Mds € de subventions, d'investissements, de prêts et de garanties sur plus de dix ans<sup>(3)</sup>. Il agit dans trois directions : répondre à l'urgence en soutenant les entreprises en difficulté et protéger leurs salariés (via le renforcement des garanties à l'export et l'accélération de la commande publique), investir dans les PME et les ETI pour accompagner la transformation de la filière (recapitaliser des entreprises d'une part et accompagner la numérisation et la robotisation d'autre part), concevoir et produire en France les appareils de demain (aides pour développer les technologies de réduction de la consommation de carburant et la mise au point de carburant alternatifs). Par ailleurs, Andrieux et alii (2021) montrent que la place importante qu'occupe la BITD dans le dispositif du plan de relance (ses sociétés représentent 14 % des sociétés sélectionnées par France Relance alors qu'elles ne comptent que pour 0,6 % des sociétés manufacturières en France) est largement due à l'aéronautique civile.

## DES TRAJECTOIRES RÉGIONALES DÉPENDANTES DE L'AÉRONAUTIQUE

L'année 2020 marque une modification dans la tendance concernant le solde des créations/suppressions d'emplois annoncé par la BITD (**Figure 8**). Avant cette date, les annonces montrent des créations d'emplois qui sont majoritaires dans la plupart des régions<sup>(4)</sup>. A partir d'avril 2020, le constat diffère. La plupart des régions présentent des annonces où les suppressions d'emplois l'emportent sur les créations. Les régions les plus concernées sont l'Occitanie, le Centre Val de Loire, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire. Dans ces régions, les menaces de destructions d'emplois dans la BITD proviennent de la baisse d'activité dans l'aéronautique civile.

(3) Voir le dossier de presse du gouvernement du 9 juin 2020 intitulé « Plan de soutien à l'aéronautique : pour une industrie verte et compétitive ».

(4) L'Ile-de-France et la Provence-Alpes Côte d'Azur montrent un solde négatif mais faible (car il s'agit de deux grandes régions de l'aéronautique). En Ile-de-France il ne découle pas d'une difficulté économique mais d'une réorganisation interne du groupe Dassault Aviation prévoyant un redéploiement d'effectifs depuis ses usines de Saint-Cloud et Argenteuil vers celle de Mérignac (Nouvelle-Aquitaine). Pour PACA, l'explication vient essentiellement des difficultés de Thales Alenia Space à Cannes (l'entreprise se porte aujourd'hui beaucoup mieux et devrait profiter d'un contrat avec Telesat concernant la construction de 298 satellites).

**Figure 8 : Solde des créations/suppressions d'emplois annoncées dans les entreprises de la BITD par région**

Nombre

Régions	Janv. 2017 à Mars 2020	Avril 2020 à Avril 2021
Auvergne-Rhône-Alpes	1 150	-716
Bourgogne-Franche-Comté	307	-378
Bretagne	892	38
Centre-Val de Loire	174	-2 218
Grand Est	234	-54
Hauts-de-France	7	-657
Ile-de-France	-697	393
Normandie	1 063	-30
Nouvelle-Aquitaine	3 870	-1 459
Occitanie	1 022	-4 987
Pays de la Loire	2 107	-1 389
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-233	46
<b>Ensemble</b>	<b>9 896</b>	<b>-11 411</b>

**Champ sectoriel** : industrie manufacturière.

**Champ géographique** : hors Corse.

**Sources** : EID 2018 (OED), Trendeo France.

## SYNTHÈSE DES POLITIQUES NATIONALES DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE MISES EN ŒUVRE

Avec la crise économique due à l'épidémie de coronavirus, les États ayant une industrie aéronautique significative ont mis en place des outils de soutien à la filière, comme des plans de soutien à l'emploi, des prêts ou encore des reports ou annulations de prélèvements<sup>(5)</sup>. À côté de ces mesures communes, la temporalité a été différente entre les pays (Figure 10).

### Des politiques de soutien largement convergentes

Concernant les plans de soutien globaux (s'appliquant à toutes les entreprises), les réponses des principaux pays ayant une industrie aéronautique forte sont assez semblables<sup>(6)</sup>. Face au risque de faillite, des plans de soutien à l'emploi sont créés ou augmentés pour éviter des licenciements massifs. Ce fut le cas en France, avec l'activité partielle de longue durée, aux États-Unis, avec le *Payroll Support Program* de 53 Mds € ou encore en Allemagne qui a décidé d'une prise en charge partielle des salaires et d'un gel des charges sociales jusqu'à fin 2021. Par ailleurs, les pays ont mis en place des systèmes de prêts ou de garanties sur les prêts. Les États-Unis ont ainsi alloué 14,5 Mds € pour les entreprises « critiques pour maintenir la sécurité nationale » dont l'industrie aéronautique. Les programmes d'assurance-crédit export ont aussi été augmentés dans les différents pays étudiés, politique surtout mise en avant en France, au Royaume-Uni et en Allemagne mais existant dans tous les pays sous différentes formes.

Les politiques sectorielles de soutien à l'aéronautique comprennent majoritairement des plans de financement et d'investissement de long terme par des subventions, notamment pour la R&D, des prêts et garantis et des crédits d'impôts. Les outils fiscaux et financiers y sont majoritaires. La France, le Royaume-Uni, le Canada et l'Allemagne ont mis en place des plans de soutien qui visent à préparer la transition écologique. La France met 1,5 Mds € pour financer la transition écologique aéronautique et 300 M € pour le fond dédié à « la transformation environnementale et la modernisation des procédés ». L'Allemagne a, quant à elle, destiné 1 Md € aux compagnies aériennes pour les inciter à renouveler leur flotte vers des appareils plus économes en énergie et 7 Mds € d'investissement qui profiteront aussi à l'industrie aéronautique notamment par le développement de l'hydrogène comme énergie verte. Le Canada a mis en place un programme d'un montant de plus de 600 M € en investissements et prêts sur des projets visant à électrifier les appareils et à les rendre plus économes et moins polluant. Le Royaume-Uni, qui avait engagé dès 2018 des programmes d'investissements dans son secteur aéronautique (en particulier dans le domaine de la transition écologique), les revoit à la hausse en investissant notamment 4,5 Mds € sur 10 ans dans l'hydrogène. En résumé, les pays convergent vers l'objectif de l'avion décarboné. L'Union Européenne a, par ailleurs, largement plaidé en ce sens lors de la constitution du plan de relance européen et les pays se sont aussi engagés sur l'Accord de Paris sur le Climat. Ainsi, les politiques sectorielles de soutien se distinguent des politiques globales par leur portée de long terme visant à inscrire l'industrie aéronautique dans la transition écologique.

Les États se sont aussi engagés directement auprès des grandes entreprises du secteur aéronautique (plans individuels vers des entreprises de transport de personnes et de fret ainsi que les avionneurs). La France engage 7 Mds € pour Air France et devient actionnaire à hauteur de 30 % de la compagnie, l'Allemagne fait de même pour 9 Mds € auprès de la Lufthansa et le Royaume-Uni a octroyé près de 2 Mds € aux compagnies aériennes EasyJet, Jet2plc, Ryanair et WizzAir. Enfin, une large part des 842 M € destinés au plan d'accélération du remplacement du parc aéronautique français comprend de commandes adressées directement à Airbus et ses sous-traitants.

(5) Les pays retenus sont les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Canada. Les plans de soutien étudiés ici portent sur la période mars 2020 à juillet 2021.

(6) Si les mesures sont convergentes, on notera toutefois que les plans de soutien américains concernant les prêts et garanties sur les prêts ainsi que les aides au maintien de l'emploi ont été votés par secteur d'activité et apparaissent donc comme sectoriels dans le tableau récapitulatif présenté en annexe bien que ce soient des politiques mises en place pour tous les secteurs touchés par la crise.

## Une différence de temporalité

La temporalité des annonces des plans de soutien sectoriels n'est pas la même selon les pays. Les programmes d'investissement et de modernisation ont d'abord été présentés à l'été 2020 par la France avec le « *Plan Aéro* » ainsi que par l'Allemagne. Le Canada a attendu l'été 2021 pour présenter son plan de soutien. Les États-Unis ont mis en place des plans de soutien de court terme visant à éviter l'effondrement du secteur mais pas, à ce jour, à préparer l'avenir de l'aéronautique. Il faut noter que le gouvernement américain a connu un changement de présidence en janvier 2021 et les points de vue concernant l'interventionnisme économique l'écologie divergent entre les deux gouvernements.

**Figure 9 : Nombre d'entreprises par source mobilisée et caractéristiques**

Nombre

Nombre d'entreprises**	Diane (BVD)	%	OED*	%
<b>Catégories d'entreprises</b>				
ETI	84	31%	295	21%
GE	35	13%	111	8%
PME	151	56%	1 006	71%
Total	270	100%	1 412	100%
<b>Taux de dépendance</b>				
CA militaire inférieur à 20% du CA total	188	70%	995	70%
CA militaire compris entre [20%,50%] du CA total	48	18%	241	17%
CA militaire supérieur ou égal à 50% du CA total	34	13%	179	13%
Ensemble	270	100%	1 415	100%
<b>Effectifs par APE (niveau A64)</b>				
Industrie chimique	6	2%	21	1%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	17	6%	100	7%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4	1%	17	1%
Métallurgie	7	3%	43	3%
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	76	28%	453	32%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	40	15%	199	14%
Fabrication d'équipements électriques	19	7%	90	6%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	40	15%	159	11%
Industrie automobile	11	4%	40	3%
Fabrication d'autres matériels de transport	24	9%	105	7%
Réparation et installation de machines et d'équipements	26	10%	188	13%
Total	270	100%	1 415	100%

\* unités légales.

**Sources :**

\* Enquête EID 2018, OED,

\* Diane (BVD)

Figure 10 : Typologie des plans de soutien à l'industrie aéronautique et aux compagnies aériennes par grands pays

Pays	Politiques de soutien...		Individuelles
	Globales	Sectorielles	
États-Unis	<p>Les plans de soutien annoncés par le gouvernement Américain sont toujours directement reportés dans les aides sectorielles mais comportent les mêmes formes d'aides que l'on peut retrouver dans les autres pays : soutien à l'emploi, prêts et garanties etc.</p>	<p>Soutien au transport aérien Soutien à l'emploi : 53 Mds € pour le transport aérien (Payroll Support Program) Prêts et garanties : 24 Mds € pour le transport aérien qui ont profité principalement aux compagnies aériennes. Suppression de certaines taxes sur les billets d'avion pour en diminuer les prix.</p> <p>Soutien à l'industrie aéronautique Soutien à l'emploi : 2,6 Mds € aux manufactures aéronautiques sur les commandes de Boeing et de Lockheed Martin pour le secteur aéronautique 146 Mds € de dépenses du Pentagone pour le secteur aéronautique Prêts et garanties : 14,5 Mds € pour les entreprises « critiques pour maintenir la sécurité nationale » (pas uniquement aéronautique) 1,23 Mds € pour la BITD couvrir les pertes de revenus et les coûts Soutien à l'industrie spatiale : 50 Mds € à la NASA pour couvrir les frais imputables à la pandémie 127 Mds € par le Pentagone aux entreprises du spatial Soutien à l'industrie aéronautique : « Plan Aéro »</p>	<p>Air France : 7 Mds \$ en prise de participation et prêts garantis par l'Etat qui ont été financés par le Trésor américain. Corsair : 141 Mds en prêts, décalage de charges et crédits d'impôts Commande publique : 842 Mds en commandes militaires et sécurité civile dont 742 Mds pour Airbus et ses sous-traitants</p>
	France	<p>Régime d'activité partielle de longue durée Prêts garantis par l'Etat Soutien de BPI France : Garantie sur les prêts, assurance-crédit export</p>	<p>Extension de durée de remboursement des crédits des compagnies aériennes Création d'un fonds d'investissement de soutien aux PME et ETI du secteur aéronautique et spatial : Contribution d'entreprises privées avec pour objectif d'avoir un fonds de 1 Mds € Fond « France Relance » de 300 Mds € + Service de conseil pour favoriser « la transition environnementale et la modernisation des procédés de fabrication des avions » : 100 Mds € France et 400 millions par le plan de relance Européen Prêts garantis par l'Etat « Aero » : financement pour le rachat de stocks Soutien au spatial : 500 Mds € 365 Mds € : appels à projets CNES 100 Mds € pour la recherche duale civile et militaire 35 Mds € : Fonds propres placés sous la gestion de BPI France</p>
Royaume-Uni	<p>Plan de soutien à l'emploi : prise en charge partielle des salaires Moratoire sur les prélèvements et les taxes dont la TVA Assurance-crédit export Prêts et garanties sur les prêts</p>	<p>Soutien aux compagnies aériennes : 2 Mds € en prêts et garanties sur les prêts (Bank of England) Défense et spatial : 1,76 Mds € pour la R&amp;D notamment pour financer le projet d'avion de combat Tempest Soutien à l'industrie et à l'innovation Aerospace Institute Technology : subvention pour 230 Mds destinés à la recherche et au développement de technologies aéronautiques Future Flight Challenge : 150 Mds pour la recherche et le développement de l'aviation et du transport de demain Investissement pouvant bénéficier au secteur aéronautique : 4,6 Mds € d'Ici 2030 d'investissement dans la filière hydrogène Le Futur Fund : Prêts en soutien aux entreprises innovantes (tous secteurs) Le Futur Fund Breakthrough : 439 Mds € pour le verdissement des procédés et de l'économie (tous secteurs)</p>	<p>Octroi près de 2 Mds € aux compagnies aériennes EasyJet, Jet2plc, Ryanair et WizzAIR.</p>
Allemagne	<p>Garanties sur les prêts du gouvernement via la banque de développement économique KfW Crédit Impôt-Recherche doublé jusqu'en 2025 Soutien à l'emploi (proche de l'activité partielle en France) et à l'insertion professionnelle des jeunes Moratoire sur les taxes et prélèvements Assurance-crédit export maintenue</p>	<p>Défense : dépenses publiques de 3,73 Mds € pour la modernisation de l'armée Allemande sur 4 ans Soutien à l'industrie : 1 Mds € pour la modernisation des flottes des compagnies aériennes et renforcer de nouvelles commandes d'appareils Investissement pouvant bénéficier au secteur aéronautique : 7 Mds € pour l'hydrogène comme énergie « verte » 1 Mds € pour moderniser les systèmes de livraison et de transport</p>	<p>525,3 Mds € pour Condor en prêts et subventions 9 Mds € pour la Lufthansa ; prêts de 3 Mds € et prise de participation du gouvernement Allemand sur 6 Mds €. TUI : 5 Mds € dont 3,1 sous forme de prêts</p>
Canada	<p>Soutien à l'emploi par prise en charge partielle des salaires par l'Etat Prise en charge et report de certaines charges Prêts privés garantis par l'Etat</p>	<p>Soutien aux compagnies aériennes : 139 Mds € pour les petites compagnies et aéroports en prêts et subventions. Soutien à l'industrie : 1,64 Mds sur 3 ans via le <i>Aerospace Regional Recovery Initiative</i> pour financer la transition écologique et l'innovation</p>	<p>3,9 Mds € pour Air Canada sous forme de prêts et de prises de participations de l'Etat 900 Mds € pour Air Transat, Sunwing et Porter Airlines sous forme de prêts Bell Textron Canada : Investissement du gouvernement Canadien de 130 Mds € et prêt du Québec de 49 Mds € pour le développement de technologies vertes Pratt &amp; Whitney Canada : financement de 45 Mds € pour développer un système de propulsion hybride CAE : Investissement de 125 Mds € du Canada et prêt de 100 Mds du Québec pour des projets de décarbonation et d'électrification de l'aéronautique</p>

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIEU Y.-M., AUNAY T., MOURA S. « Les entreprises fournisseurs de la défense : 18 Mds € d'achats en 2020 aux entreprises résidentes », *EcoDef Statistiques*, OED, n° 182, mai 2021.
- WYCKAERT M., « Près de 30 milliards de chiffre d'affaires militaire pour les entreprises industrielles de la BITD en 2017 », *EcoDef Statistiques*, OED, n° 133, septembre 2019.

## SOURCES UTILISÉES CONCERNANT LES DONNÉES SUR LES ENTREPRISES

Ce travail concerne les entreprises de la BITD identifiées dans l'enquête sur *les entreprises des industries de défense* (EID 2018, WYCKAERT, 2019). Le montant de leur chiffre d'affaires militaires permet de scinder la population selon le taux de dépendance des sociétés aux marchés militaires (-20 %, 20 %-49 %, 50 % et +). Il est à noter que seules les entreprises manufacturières de la BITD sont considérées. Cette information sur la BITD est ensuite enrichie par deux autres sources (**Figure 9**).

La source *Trendeo* de l'Observatoire de l'emploi et de l'investissement en France. Elle recense les annonces parues quotidiennement dans la presse au sujet des annonces faites par les entreprises sur des événements les concernant (création de site, extension de site, délocalisations, rachat de concurrents...) et ayant des effets sur l'emploi (nombre de créations/destructions d'emplois annoncées). Ces éléments sur l'emploi sont complétés par des informations individuelles sur les entreprises (secteur, siren, etc.). Les annonces sont considérées durant le mois où elles paraissent. Chaque entreprise (ou établissement selon la perspective adoptée) n'est comptabilisée qu'une seule fois. Il est important de garder à l'esprit que ces annonces peuvent ne pas se concrétiser. Néanmoins, ces intentions basées sur des PSE ou, inversement, des investissements pour extension de sites par exemple, donnent une information sur le climat des affaires. Il s'agit d'un outil de suivi conjoncturel.

<http://www.trendeo.net/trendeo-france/>

Les éléments financiers des entreprises de la BITD proviennent de la base Orbis, du Bureau Van Dijk.

<https://www.bvdinfo.com/fr-fr/nos-produits/donnees/international/orbis>

## A PARAÎTRE

La défense au cœur des territoires – EcoDef Études

### Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest  
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75 509 Paris CEDEX 15  
Directeur de la publication : Christophe MAURIET  
Rédacteur en chef : Christian CALZADA  
Maquettage et réalisation : OED  
Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : Ecodéf (En ligne)

[www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga)